

Pré-inscription obligatoire sur le site www.epsm-lille-metropole.fr

Frais de participation (déjeuner compris) : 75 euros TTC

- Prise en charge par l'établissement employeur (envoi de la facture par l'ADESM)
- Prise en charge par l'ANFH (envoi de la facture à l'établissement employeur par l'ADESM)
- Paiement direct (joindre un chèque à l'ordre de l'ADESM à réception de la convention)

Confirmation d'inscription

Une convention avec l'établissement sera établie par l'ADESM à réception de votre pré-inscription. L'inscription sera confirmée à signature de cette convention.

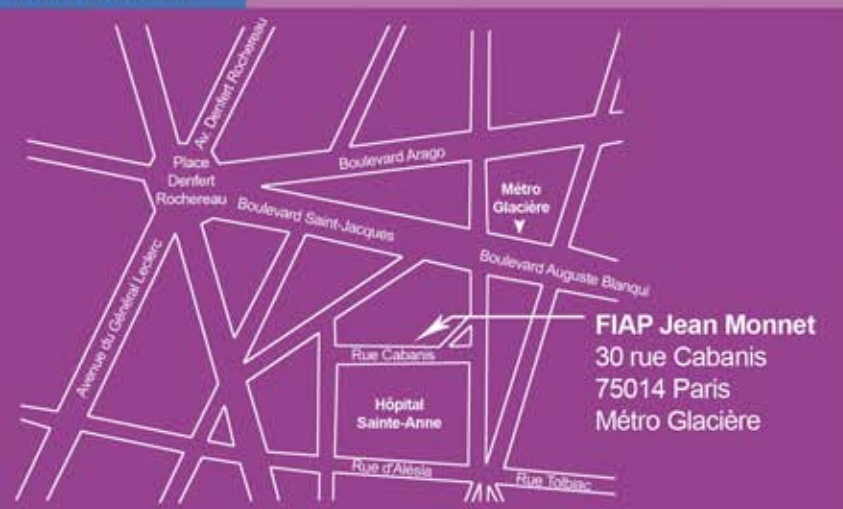
Annulation

Formulée par écrit, fax ou mail : réduction de 50% du montant soit 37,50 euros TTC si réception avant le 10 novembre 2011.

Toute inscription dont l'annulation sera reçue à partir de cette date incluse sera due en totalité, soit 75 euros TTC.

Pour toute autre information, contactez-nous par courriel : direction@epsm-lille-metropole.fr par téléphone : 03 20 10 20 21

Plan d'accès



ADESM - Association des Etablissements participant au service public de santé mentale
Loi 1901 - N° SIREN : 403 539 885 - N° SIRET : 403 539 885 000 18
N° d'agrément formation professionnelle : 11 75 P 01 50 75

Journée ADESM 2011

Association des Etablissements participant
au service public de santé mentale

L'actualité dans tous ses états



18 novembre 2011

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 Paris
Métro Glacière

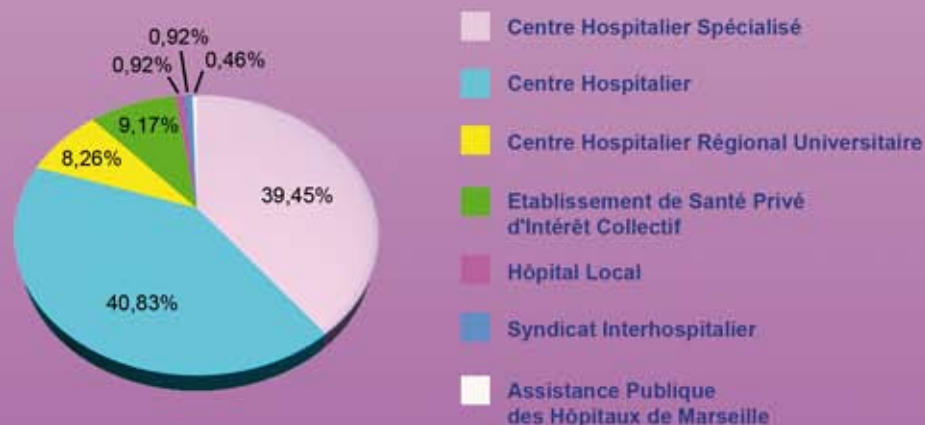
L'Association des Etablissements participant au Service Public de Santé Mentale (ADESM), compte 218 "Etablissements Publics de Santé" ou "Participant au Service Public". Ils gèrent près de 1000 pôles/secteurs et intersecteurs de psychiatrie et de santé mentale.

Au sein du monde hospitalier, l'ADESM constitue une voix particulière, reflet des spécificités de la psychiatrie et de la santé mentale aujourd'hui.

L'ADESM :

- est un interlocuteur
- est une force de propositions
- est une force de réaction

L'ADESM accompagne et facilite les évolutions en cours tout en se préoccupant de l'avenir de la psychiatrie. Elle se positionne comme lieu de compétence, de savoir et de connaissance en matière de santé mentale et de psychiatrie.



08h30 - 09h00

Accueil

09h00 - 09h45

Assemblée Générale

Rapport moral et financier (Trésorier - Réviseurs aux comptes)

Commentaires

Votes

Actualités régionales

Bilan annuel Ascodocpsy

Déplacement italien : présentation

10h00 - 12h30

Questions d'actualité :

le Nouveau Plan de Psychiatrie et Santé mentale

Table ronde avec les représentants du Ministère

Table ronde avec les représentants des associations et conférences

Table ronde avec les représentants des fédérations

12h30 - 13h00

Débat et synthèse des Journées ADESM 2011

13h00

Buffet